

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Catégorie II



La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant:

Advanced Technology Gloves
ATG Hand Care (Pvt) Ltd.
Spur Road 7 - IPZ Phase 2
Katunayake
Sri Lanka

Adresse de contact au sein de l'UE:
Heilbronner Str. 150, 70191 Stuttgart

Le fabricant déclare par la présente que l'EPI décrit ci-après:

MaxiFlex® Comfort™

avec le numéro d'article 34-925

EN 388:2016 + A1:2018

EN 407:2020



3 1 2 1 A



X 1 X X X X

- Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, le règlement (UE) 2016/425, et les normes harmonisées pertinentes n° EN ISO 21420: 2020, EN 388:2016 + A1:2018, EN 407:2020.
- Certifié conforme pour le nettoyage selon la norme EN ISO 21420: Exigences générales. (40°C/104°F - 3 cycles de lavage). Pour plus de détails, veuillez vous référer aux recommandations d'utilisation (RFU).
- Le cas échéant, l'organisme notifié TÜV Rheinland LGA Products GmbH, Tillystraße 2, 90431 Nürnberg (Organisme notifié: 0197) a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type "BP 60174187 0001".

27/11/2023

Sisira Kumara
Director - Quality Assurance
ATG Hand Care (Pvt) Ltd.
regulations@atg-glovesolutions.com